

Appel à cotisation 2020

Cher(e) ami(e) staélien(ne),

L'appel à cotisation se fait désormais en début d'année. Nous vous remercions de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation avant le **31 octobre 2020**. Vous recevrez alors le *Cahier staélien* n°70 en décembre. Si vous effectuez votre renouvellement après cette date, votre adhésion comptera pour l'année civile suivante.

À présent, nous vous proposons une dématérialisation des courriers : vous pouvez recevoir votre appel à cotisation et votre convocation à l'Assemblée générale par **mail**, si vous le souhaitez.

M Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pays :

Titre ou profession :

Adresse Mail :

Je renouvelle mon adhésion à la Société des Études Staéliennes en tant que membre

étudiant (15 euros) chercheur (35 euros)

enthousiaste (50 euros) donateur (égal ou supérieur à 35 euros)

et acquitte ma cotisation par l'un des moyens suivants :

adhésion par Paypal à cette adresse : <http://www.stael.org/adhesion/>

chèque bancaire en euros sur une *banque française* à l'ordre de la Société des Études Staéliennes, à envoyer à Aline Hodroge, 11, rue des petites fontaines – F-53810 Changé

virement bancaire ou international sur le compte
BRED 10107 00330 00020018449 24
(IBAN : FR76 1010 7003 3000 0200 1844 924 – BIC : BREDFRPPXXX)

mandat international à l'ordre d'Aline Hodroge, 11 rue des petites fontaines – F-53810 Changé

EXCEPTIONNELLEMENT, POUR LES MEMBRES HORS DE LA ZONE EURO, NOUS
POUVONS ACCEPTER DES CHEQUES EN DOLLARS US SUR UNE BANQUE ETRANGERE –
POUR COMPENSER LES FRAIS DE CHANGE,
LA COTISATION EST ALORS DE 36 \$.

Quel que soit le mode de paiement, ce bulletin est à renvoyer à la trésorière :

Aline Hodroge, 11 rue des petites fontaines – F-53810 Changé
tresorerie@stael.org

Je désire recevoir un reçu fiscal

Je souhaite recevoir l'ensemble des courriers par mail